

## Boucle de Preyssac Commune de Château l'Evêque

**Accès :** à 10 km au nord de Périgueux par la D939 (route d'Angoulême)

**Départ :** Place du Jardin Public (à l'entrée du bourg)

**Distance :** 13 km

**Durée :** 3 h 30

**Balissage :** jaune



**1** Remonter le bourg en direction de la Mairie (**panneau d'information et passage au pied du château**). Devant la Mairie, tourner à droite, faire 150 m, puis prendre à gauche le Chemin de Boulanger (à l'angle de l'école). Au bout de celui-ci, tourner à gauche puis 100 m plus loin, emprunter un chemin de terre sur la droite qui longe une clôture et qui s'enfonce dans le bois. Faire 500 m, tourner à droite et remonter jusqu'à la route.

**2** Arrivé sur la route, tourner à gauche et continuer toujours tout droit sur 2,5 km (tantôt route, tantôt chemin blanc, **ancienne Voie Romaine**) (**panneau d'information**). Laisser la liaison qui part vers Sencenac et prendre la route sur la droite en direction de la « Boucle de Preyssac ». Continuer sur cette route sur 1,2 km, dépasser La Couturie, L'Aubède et Baccade (**point de vue**).

**3** Passé Baccade, quitter la route pour un petit chemin de terre en contrebas sur la gauche. Continuer tout droit sur ce chemin, dépasser Le Petit Daille, le Grand Daille, puis reprendre une petite route (au niveau du Gros Chêne) qui aboutit sur une plus grande. Tourner à droite, laisser la liaison qui part vers Agonac, continuer sur cette route sur 150 m, puis emprunter un chemin sur la gauche qui part le long d'une propriété clôturée (Plaisance).

**4** Monter sur ce chemin qui tourne rapidement sur la droite et s'enfonce en forêt (**panneau d'information**). Suivre ce chemin sur environ 2,3 km (passer la palombière et plus loin, sur le plateau, le parking de chasse), puis bifurquer sur la gauche et redescendre jusqu'à Preyssac. Traverser le village, passer derrière l'église et emprunter le pont qui franchit la Beauronne. Arrivé **au lavoir de Preyssac** (au bord de la Beauronne) (**panneau d'information**), possibilité de faire un aller-retour jusqu'à la **fontaine de La Bayolle** (à 350 m).

**5** Continuer sur la route en direction de « La Fontaine de Peyssard », passer la voie ferrée et emprunter le raidillon à gauche de la maison. Celui-ci aboutit 200 m plus haut sur le plateau sur un large chemin de terre. Le suivre sur environ 700 m (point de vue). Ce chemin peut être fermé en plusieurs endroits, veiller à bien refermer les clôtures après votre passage.

**6** Arrivé à Peyssard, traverser la route et reprendre le chemin qui longe le champ (celui-ci peut être fermé aux deux extrémités, veiller à bien refermer les clôtures après votre passage). Poursuivre votre itinéraire sur un large chemin en castine en direction de Château l'Evêque. Continuer sur la petite route qui passe à côté du calvaire et suit le chemin de croix (panneau d'information). 250 m après le calvaire : pour les piétons, quitter la route pour un chemin de terre qui part en direction de « La Grange du Godet » (possibilité de faire un aller-retour jusqu'à la fontaine du Godet à 200m), puis à l'angle de la grange, tourner à droite et continuer tout droit jusqu'au rond point ; pour les cyclistes et les cavaliers, continuer sur la route en direction du rond point. Traverser le rond point et la voie ferrée pour rejoindre le point de départ.